

COORDONNÉES :

Nom : NOÛBE Prénom : Sandrine
 Circonscription : 8^e Canton Suphry

ANIMAUX DE MONTAGNE

Interdire la chasse au petit gibier de montagne : marmotte, lièvre variable, galliformes de montagne ;

mettre fin aux politiques de tirs indiscriminés sur les bouquetins du Bargy.

ESPACES NATURELS ET PARTAGE DE LA NATURE

Interdire la chasse dans les réserves naturelles ;

Instaurer le dimanche non chassé.

LOUPS

se conformer au droit communautaire et prohiber le recours aux procédés létaux ;

faire du berger la clé de voûte du système d'indemnisation-protection des troupeaux via l'instauration d'un nouveau statut (meilleure formation, rémunération et protection du berger).

ALPAGE ET HAUTE MONTAGNE

Interdire les combats de Reines (vaches d'Hérens) organisés en alpages ou dans des foires agricoles ;

prohiber la pêche au vif et l'empoissonnement dans les lacs de haute montagne (souvent réalisé par hélicoptère).

DÉMOCRATIE LOCALE

soutenir les initiatives des associations locales en faveur des animaux domestiques et sauvages ;

établir un réel équilibre dans les instances entre les associations de protection des animaux et les autres parties prenantes (ex : Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, Comité Départemental Loup etc.).

Fait le : 12/06/2024
 Signature : 